Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

EXTRAIT DU REGIST P. 064-216400911-20250807-4_07_08_2025-DE



DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-07-08-4

MAIRIE DE BALIROS 64510

Nombre de conseillers:

En exercice: 09 Présents: 07 Votants: 07

Date de convocation: 01/08/2025 Date d'affichage: 01/08/2025

L'An Deux mille Vingt-cinq, le sept Août à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baliros dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie DAUGAS, Maire.

PRÉSENTS: Mr ESCALET André, VICENTE DE ANDRADE José, TREVE Thibault, CAMPAYS David, M DULILE Mathieu, Mme MAILHARRIN Gilberte et Mme DAUGAS Sylvie

ABSENTS EXCUSES: TREVE Edmond, Géraldine MAILHARRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault TREVE

Rénovation énergétique de la salle polyvalente : signature de la convention cadre de délégation et de transfert de maîtrise d'ouvrage

Madame le Maire rappelle qu'il a été demandé à TE 64 d'étudier la possibilité de financer des travaux de rénovation énergétique (salle polyvalente) au titre du dispositif d'avance remboursable dit « d'Intracting Mutualisé ».

Ce dispositif se traduit par un prêt négocié par TE 64 auprès de la Banque des Territoires au taux préférentiel de 0,75%.

Cette avance est remboursée par la commune au travers des économies d'énergies induites sur le fonctionnement du bâtiment suite à la réalisation des travaux d'efficacité énergétique. La durée du prêt est de 11 ans ce qui correspond au temps de retour sur investissement déduction faite des subventions obtenues (DETR, DSIL, CEE, autres).

Le dossier de demande a été retenu par TE 64 et le montant de l'avance est de 23 240,00 euros.

Une proposition de convention de délégation et de transfert de maîtrise d'ouvrage a été transmise par TE 64.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** les termes de la convention proposée,
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention cadre de délégation et de transfert de maîtrise d'ouvrage et son annexe,

Envoyé en préfecture le 11/08/2025

Reçu en préfecture le 11/08/2025

Publié le

ID: 064-216400911-20250807-4_07_08_2025-DE

AUTORISE Madame le Maire à signer l'accord de regroupement pour valoriser les Certificats d'Economies d'Energies (CEE).

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus Le Maire, Sylvie DAUGAS.

